REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX-TRAVAIL-PATRIE

ARRETE N° 000143 /A/MINDDEVEL/SG/DSL du 04 JUIL 2019

portant nomination de l'Officier du centre d'état civil secondaire de Tomba I, dans l'Arrondissement d' Akonolinga, Département du Nyong et Mfoumou.

LE MINISTRE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL,

Vu la Constitution ;

Vu l'ordonnance n° 81/02 du 29 juin 1981, modifiée et complétée par la loi n° 2011/011 du 06 mai 2011 portant organisation de l'état civil et diverses dispositions relatives à l'état des personnes physiques ;

Vu le décret n° 77/410 du 15 octobre 1977 portant revalorisation de l'indemnité des officiers et secrétaires des centres spéciaux d'état civil ;

Vu le décret n° 87/1115 du 17 août 1987 fixant les modalités de création et de fonctionnement des centres spéciaux d'état civil ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret n° 2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'arrêté n° 192/A/MINAT/DAP/SDAA/SECI du 07 juin 1989 portant création des centres spéciaux d'état civil dans le Département du Nyong et Mfoumou ;

Considérant la transmission n°066/L/J09/SP du 07 mai 2019 du Préfet du Département du Nyong et Mfoumou ;

Considérant les nécessités de service,

ARRETE :

Article 1er. Monsieur METING Marcel est, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommé Officier du centre d'état civil secondaire de Tomba I, dans l'Arrondissement d 'Akonolinga, Département du Nyong et Mfoumou.

Article 2. L'intéressé devra prêter serment avant sa prise de service, conformément à l'article 7 (5) de la loi n° 2011/011 du 06 mai 2011 susvisée.

Article 3. Il aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 4. Le Préfet du Département du Nyong et Mfoumou est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré et communiqué partout où besoin sera, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais.

Yaoundé le, 04 JUIL 2019

Le Ministre de la Décentralisation et du Développement Local

Le Ministre

Georges ELANGA OBAM

Ampliation :

-GOUVERNEUR REGION / CENTRE
-PREFET DEPARTEMENT / NYONG ET MFOUMOU
-SOUS-PREFET ARRONDISSEMENT / AKONOLINGA
-MAIRE COMMUNE / AKONOLINGA
-PRESIDENT TPI / AKONOLINGA
-PROCUREUR TPI / AKONOLINGA
-BUREAU NATIONAL ETAT CIVIL / YAOUNDE
-JORC/CHRONO/ARCHIVES